Appel

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

perte de chaleur qui en résulte; cela ne veut pas dire qu'il faille se contenter de quelques minutes, car le corps reste en mouvement pendant la nage, il produit constamment une nouvelle chaleur. Mais dans les bains d'eau douce; il ne faut pas dépasser vingt minutes. On peut rester plus longtemps dans l'eau salée de la mer. On aura soin après le bain de se sécher rapidement et vigoureusement, et non pas comme les gamins qui restent longtemps, le corps nu, hors de l'eau.

Avant de se baigner, on fera bien, au contraire, de prendre un bain d'air, et le bain de natation aura d'autant plus d'effet, si l'on s'est préalablement beaucoup donné de mouvement au soleil, sans vêtement. Même par un ciel couvert et un temps frais, il est bon de faire quelques exercices avant d'entrer dans l'eau, mais il faut être prudent, si l'on fait un plongeon. Le saut dans l'eau n'est permis qu'à des individus jeunes, qui ont le cœur solide, et qui ne se sont pas mis en sueur avant de se baigner.

Les personnes âgées ne doivent entrer dans l'eau que graduellement, afin que le corps s'y accoutume peu à peu. Le saut brusque, surtout par une température basse, pourrait, en faisant refluer le sang de la peau vers le cœur, provoquer une congestion, et même la mort.

Appel

Lors du dernier rapport des médecins territoriaux suisses, à Coire, le 29 juin 1907, il a été relevé de divers côtés que l'intérêt pour la Croix-Rouge et pour les samaritains devait surtout être stimulé dans la Suisse romande et la Suisse italienne; c'est là en effet qu'il existe le moins de sociétés de samaritains, le moins de sections de la Croix-Rouge. On a mis en rapport cet état de choses regrettable avec le fait que les médecins des cantons romands et italiens ne s'intéressent que fort peu à la question, alors qu'ils devraient être les pionniers de l'œuvre de la Croix-Rouge dans notre patrie; peut-être aussi des considérations politiques ou religieuses jouent-elles ici un certain rôle. Quoiqu'il en soit, je voudrais prier tous mes confrères d'accorder toujours davantage d'intérêt et de sympathie à la question de la Croix-Rouge et à l'œuvre des premiers secours.

Quand les sociétés de samaritains prospéreront, l'œuvre patriotique de la Croix-Rouge sera bien vite comprise.

Le rapport des médecins territoriaux signalait spécialement encore le fait que ce sont précisément les contrées et les médecins catholiques qui témoignent le moins d'intérêt à l'œuvre dont nous parlons. Nous voulons répondre à ce reproche — peut-être justifié — par un travail énergique, et nous voulons soutenir l'œuvre nationale de la Croix-Rouge suisse. En ce faisant nous ferons preuve de patriotisme éclairé et d'amour du prochain.

Mettons-nous donc courageusement à l'œuvre, il ne nous manque qu'un peu d'intérêt et de bonne volonté.

Le Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse (lieut.-colonel Dr W. Sahli, chef des secours volontaires, à Berne), de même que le soussigné donneront en tous temps les renseignements désirés concernant les cours de samaritains, de soins aux malades, etc.

Avec un salut cordial à tous les confrères.

Dr A. Häne, major sanitaire,
médecin territorial VII, Rorschach.